Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le 11/07/2025
ID : 018-211800560-20250709-2025_32-DE

République Française
Département Cher
CHASSY

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/07/2025

Référence
2025_32

Objet de la délibération
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'HOPITAL DE LA FAUNE SAUVAGE

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	8	8

Date de la convocation
04/07/2025

Date d'affichage
04/07/2025

Vote
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE
Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025 et le 9 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

PRÉSENTS : **M.** SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, , HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

ABSENT NON EXCUSES : DEVOUCOUX Paul-Edouard

POUVOIRS : Néant.

A été nommé(e) secrétaire : Mme MICHAUD Jacqueline

2025_32 PHASE APPEL OFFRE DU PROJET DE RENOVATION DES LOGEMENTS COMMUNAUX

Suite à la réunion du 9 juillet 2025 avec Mme Edilber, directrice du service Cher Ingénierie des Territoires (CIT), ayant présenté au conseil municipal un point de situation sur le projet de rénovation et de création des logements communaux,

Monsieur le maire rappelle les points positifs quant à la réalisation de ce projet pour la commune, il explique que la phase d'appel d'offres permettra d'affiner les montants indiqués que ce soit sur les dépenses et les recettes.
Il précise que des ajustements dans les dépenses peuvent être apportées afin de réduire les coûts sans porter préjudices aux subventions sollicitées ou accordées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité, de poursuivre le projet de rénovation et de création des logements communaux jusqu'à la phase d'appels d'offres.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/07/2025

Le Maire
David SOUCHET

La secrétaire
Jacqueline MICHAUD

Publié sur le site : www.chassy.fr